

Limoges retenue pour accueillir des services de la Direction générale des finances publiques

Suite à la candidature de la Ville, Limoges fait partie des 50 collectivités sélectionnées par le ministère de l'Action et des Finances publiques pour accueillir des services décentralisés de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

La Ville de Limoges a une nouvelle fois œuvré pour faire valoir ses atouts et permettre l'installation d'administrations décentralisées sur son territoire (après l'implantation de l'Agence de services et de paiement et de la commission du contentieux du stationnement payant). Pour Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, cette annonce est une réelle satisfaction pour la ville et atteste de son dynamisme et de son attractivité.

Le ministre de l'Action et des Finances publiques Gérald Darmanin a dévoilé aujourd'hui une première liste de 50 communes retenues pour accueillir des services décentralisés de la DGFIP, dans laquelle figure Limoges.

Dans le cadre d'un appel à candidatures lancé en octobre 2019, la Ville de Limoges s'était en effet portée candidate pour accueillir plusieurs services de la DGFIP. La Ville avait mis en avant ses nombreux atouts et son expérience en matière de localisation/relocalisation d'administrations. Au total, 408 collectivités issues de 84 départements avaient candidaté.

Cette réorganisation territoriale doit notamment permettre de relocaliser dans les territoires urbains et ruraux une partie des services de la DGFIP actuellement situés en Île-de-France et dans les grandes métropoles.